

***L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE  
DANS LE GRAND EST  
ET DANS SES DESTINATIONS***

## ***Importance de l'INVESTISSEMENT pour le tourisme***

***L'OFFRE touristique est majeure pour le développement de la consommation touristique d'un territoire ; elle constitue l'essentiel de l'image des destinations, de l'attractivité des territoires, des motifs de séjour, des contenus des visites et de la satisfaction ; elle permet de segmenter les territoires entres eux.***

les équipements de neige pour une Station, les attractions pour un Parc, les collections pour un Musée, les facilités d'accès et de déplacement pour une Ville, le confort pour un Hébergement, l'originalité du lieu pour un Restaurant, la capacité d'accueil pour un Palais des Congrès, la signalétique pour les itinéraires de randonnées, les pistes cyclables ...

**... Le développement de l'OFFRE est donc primordial ; il passe par l'INVESTISSEMENT**

## *Les enjeux du SUIVI de l'INVESTISSEMENT*

### *Evaluer et suivre l'investissement :*

- Constitue un apport majeur à la connaissance du poids économique de la filière du tourisme des destinations du Grand Est*
- Favorise la stratégie et les choix d'investissement des opérateurs*
- Indique les potentialités et les limites de l'offre de demain, notamment au niveau des destinations.*
- Autorise la pilotage actif des investissements pour maintenir au plus haut l'attractivité des destinations du Grand Est*
- Complète l'observation du poids économique du tourisme à l'échelle des destinations touristiques du Grand Est*
- Permet de nous donner des repères pour comparer les destinations du Grand Est avec le 1<sup>er</sup> Tableau de Bord produit à l'échelle de la nouvelle région*

## *Les difficultés du SUIVI de l'INVESTISSEMENT*

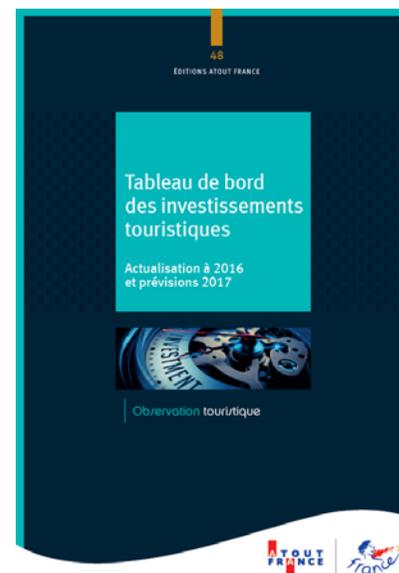
*Evaluer et suivre l'investissement suppose de surmonter plusieurs difficultés :*

- *Tourisme = multitude d'activités, d'acteurs et de productions diverses***
- *Les activités liées au tourisme sont transversales dans les activités économiques « classiques » : Quelle part prendre ?***  
(pour la restauration, les transports, l'aménagement des espaces...)
- *Les sources de données sont (encore) éparses et peu régionalisables***
- *Une méthode « nationale » de suivi existe depuis plusieurs années***

## *Les principes du TBIT*

*Atout France a sorti en septembre 2017, sa 11<sup>ème</sup> édition du Tableau de Bord des Investissements Touristiques en France (TBIT)*

*A acquis un savoir faire et des méthodes pour évaluer l'investissement en France et pour répondre aux difficultés que ce travail suppose*



*A poursuivi en estimant l'investissement à l'échelle des destinations touristiques régionales (PACA, Normandie)*

Choix de capitaliser en 2017, sur la méthode mise en œuvre par Atout France : Tableau de Bord de l'Investissement Touristique (TBIT)  
**Version 2** pour la destination Alsace (le 1<sup>er</sup> TBIT en 2014)  
**Version 1** pour le Grand Est, la Lorraine, la Champagne, l'Ardenne, les Vosges

## *Les principes du TBIT*

Les investissements pris en compte pour le TBIT, sont :

***les CREATIONS D'ACTIFS***- corporels ou non - ***utilisés pour la production répétée ou continue, pendant au moins 1 an.***

***Inclus : les créations, extensions, modernisations et le gros entretien.***

***Exclus : les échanges d'actifs préexistants*** (ex : l'achat et la vente de résidences secondaires).

Toutes les mesures des investissements sont exprimées en ***€ courants.***

## *Les données disponibles*

***Le TBIT présente une évaluation des investissements réalisés dans un ensemble de secteurs de l'hébergement*** (les hôtels, les résidences de tourisme, l'hôtellerie de plein air, les villages de vacances, les gîtes et maisons d'hôtes labellisés et des résidences secondaires), ***de la restauration, des équipements à vocation touristique*** (musées et monuments historiques, casinos, parcs de loisirs -hors parcs aquatiques-, remontées mécaniques, centres de thermalisme, parcs d'exposition et centres de congrès, ainsi que des pistes cyclables)

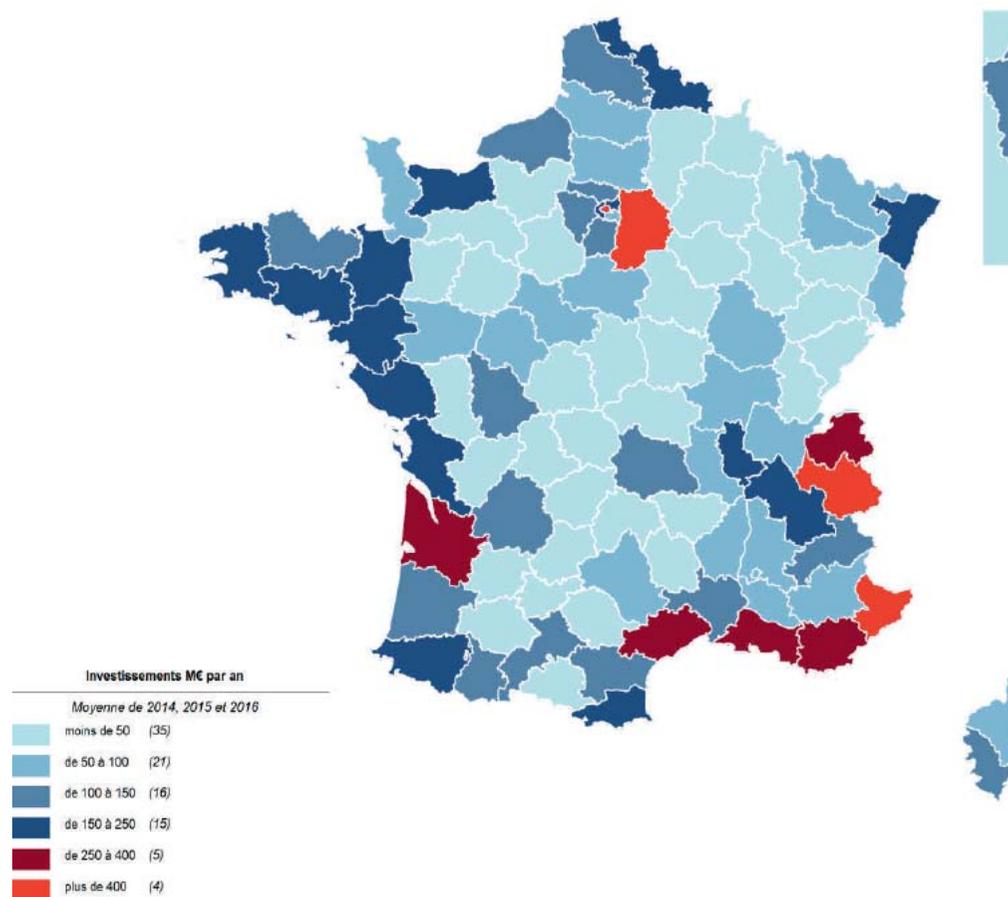
***Les résultats consolidés présentés portent sur deux périmètres distincts : Un périmètre dit « de données comparables » qui permet de réaliser des comparaisons avec le TBIT national :***

- Concernant les hébergements : seuls sont pris en compte les Gîtes de France dans les meublés labellisés,
- Concernant les équipements : les musées et pistes cyclables ne sont pas pris en compte.

***Un périmètre total, spécifique au TBIT GE qui intègre l'ensemble des meublés labellisés, les pistes cyclables et les musées et monuments culturels.***

***L'INVESTISSEMENT DANS LE  
GRAND EST, COMPARIVEMENT  
AUX AUTRES DESTINATIONS  
FRANCAISES***

## L'investissement touristique : les résultats nationaux

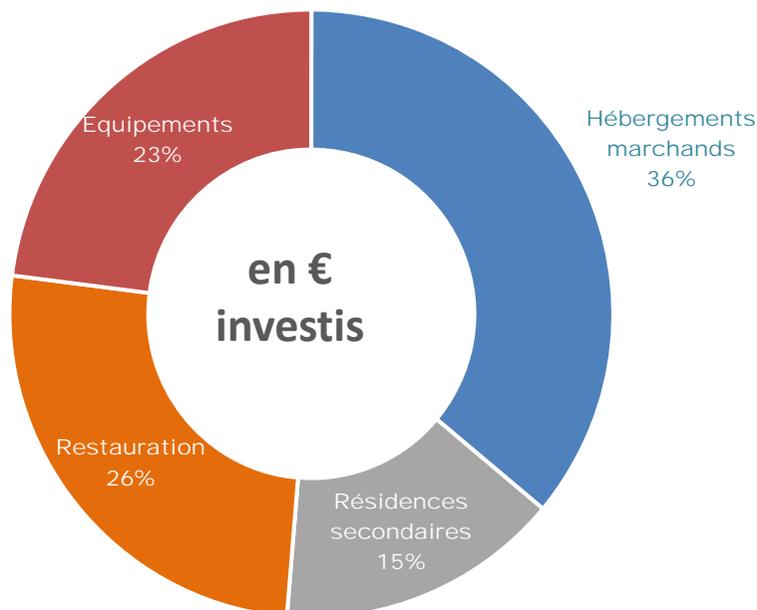


L'investissement touristique dans les départements du Grand Est **est globalement en retrait par rapport à d'autres destinations touristiques** (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA, Rhône-Alpes, Ile de France...)

# ***LES RESULTATS GLOBAUX DE L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE***

## L'investissement touristique dans le Grand Est

L'investissement touristique en moyenne annuelle entre 2014 et 2016 est estimé à **658 millions d'€/an<sup>1</sup>**



**+7 %**  
Vs la moyenne  
annuelle entre  
2011 et 2013 <sup>2</sup>

**4,9%**  
de l'investissement  
touristique de la  
France Métrop.<sup>2</sup>

**36% des investissements concernent les hébergements marchands**

(2) A périmètre comparable: somme des actifs dont les données d'investissements sont directement comparables avec le Tableau de Bord de l'Investissement Touristique national. Les musées et les meublés de tourisme hors Gîtes de France sont exclus de ce périmètre.

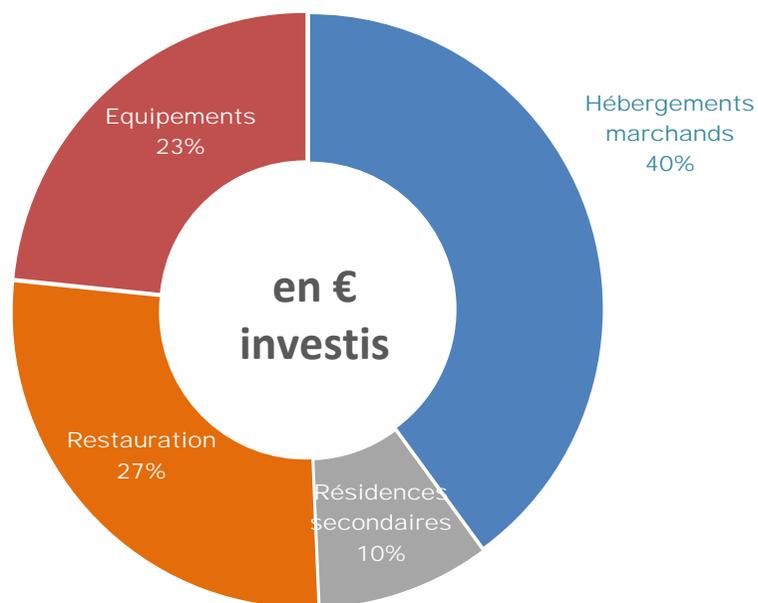
(1) A périmètre total: comprend l'ensemble des actifs étudiés (y compris la restauration, les pistes cyclables et l'ensemble des meublés de tourisme). Ce périmètre fournit l'évaluation la plus large de l'investissement touristique en région Grand Est. Il est calculé pour la période 2014-2016 uniquement

## L'investissement touristique dans la destination ALSACE

L'investissement touristique en moyenne annuelle entre 2014 et 2016 est  
estimé à **293 millions d'€/an<sup>1</sup>**

**+24 %**  
Vs la moyenne  
annuelle entre  
2011 et 2013 <sup>2</sup>

**45%**  
de l'investissement  
touristique dans le  
Grand Est <sup>1</sup>



**40% des investissements  
concernent les hébergements  
marchands**

(2) A périmètre constant : ensemble des actifs étudiés pour lesquels les évaluations d'investissements sont disponibles sur l'ensemble de la période 2014-2016 et 2011-2013. Seuls les investissements des Gîtes de France figurent dans ce périmètre

(1) A périmètre total HORS Pistes Cyclables : comprend l'ensemble des actifs étudiés (y compris la restauration et l'ensemble des meublés de tourisme) à l'exception des Pistes Cyclables. (296 M€ avec les pistes cyclables)

## L'investissement touristique dans la destination LORRAINE

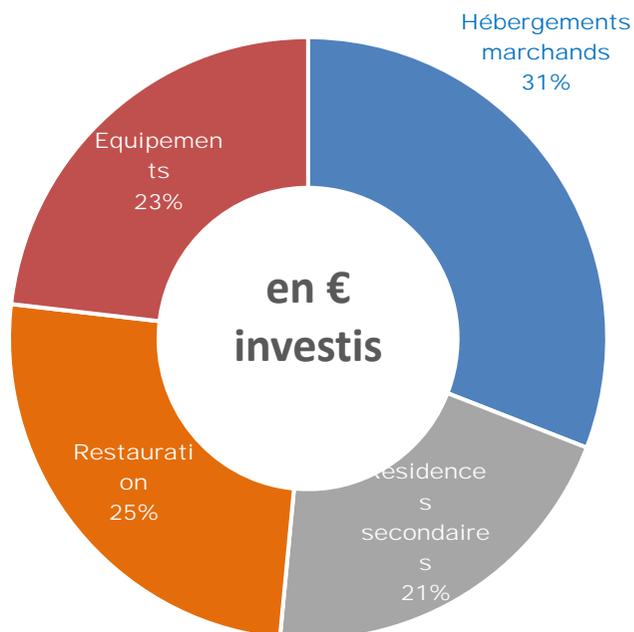
L'investissement touristique en moyenne annuelle entre 2014 et 2016 est  
estimé à **229 millions d'€/an<sup>1</sup>**

=

**Vs la moyenne  
annuelle entre  
2011 et 2013<sup>2</sup>**

35%

**de l'investissement  
touristique dans le  
Grand Est<sup>1</sup>**



**31% des investissements  
concernent les hébergements  
marchands**

(2) A  périmètre constant : ensemble des actifs étudiés pour lesquels les évaluations d'investissements sont disponibles sur l'ensemble de la période 2014-2016 et 2011-2013. Seuls les investissements des Gîtes de France figurent dans ce périmètre

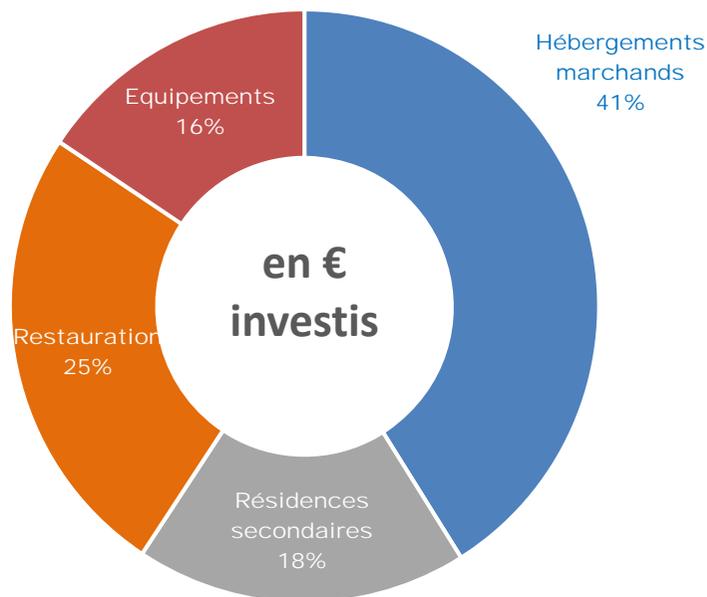
(1) A  périmètre total HORS Pistes Cyclables : comprend l'ensemble des actifs étudiés (y compris la restauration et l'ensemble des meublés de tourisme) à l'exception des Pistes Cyclables.  (231 M€ avec les pistes cyclables)

## L'investissement touristique dans la destination CHAMPAGNE

L'investissement touristique en moyenne annuelle entre 2014 et 2016 est  
estimé à **109 millions d'€/an<sup>1</sup>**

**-10%**  
Vs la moyenne  
annuelle entre  
2011 et 2013<sup>2</sup>

**17%**  
de l'investissement  
touristique dans le  
Grand Est<sup>1</sup>



**41% des investissements  
concernent les hébergements  
marchands**

(2) A périmètre constant : ensemble des actifs étudiés pour lesquels les évaluations d'investissements sont disponibles sur l'ensemble de la période 2014-2016 et 2011-2013. Seuls les investissements des Gîtes de France figurent dans ce périmètre

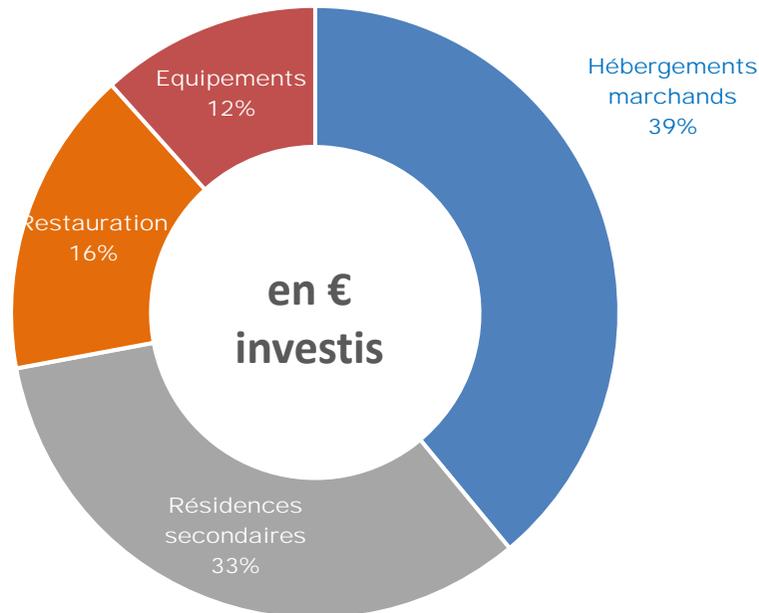
(1) A périmètre total HORS Pistes Cyclables : comprend l'ensemble des actifs étudiés (y compris la restauration et l'ensemble des meublés de tourisme) à l'exception des Pistes Cyclables.

## L'investissement touristique dans la destination ARDENNE

L'investissement touristique en moyenne annuelle entre 2014 et 2016 est  
estimé à **15 millions d'€/an<sup>1</sup>**

**-23%**  
Vs la moyenne  
annuelle entre  
2011 et 2013<sup>2</sup>

**2%**  
de l'investissement  
touristique dans le  
Grand Est<sup>1</sup>



**39% des investissements  
concernent les hébergements  
marchands**

(2) A périmètre constant : ensemble des actifs étudiés pour lesquels les évaluations d'investissements sont disponibles sur l'ensemble de la période 2014-2016 et 2011-2013. Seuls les investissements des Gîtes de France figurent dans ce périmètre

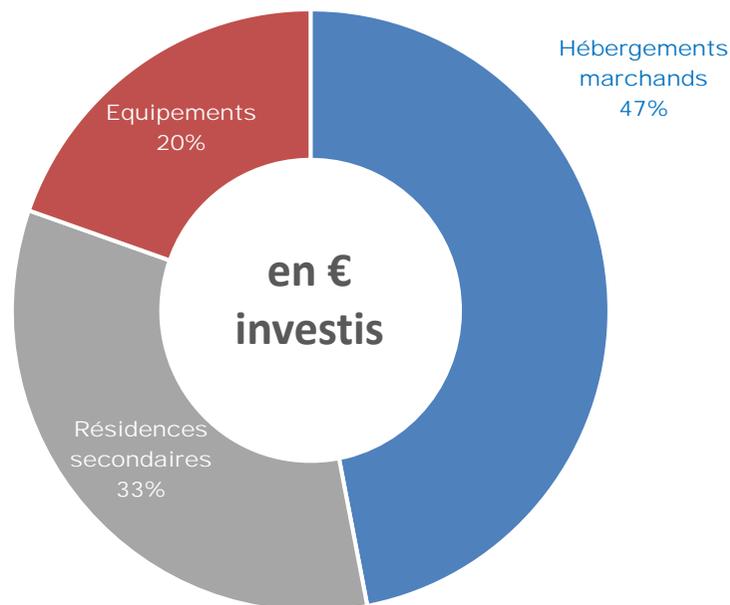
(1) A périmètre total HORS Pistes Cyclables : comprend l'ensemble des actifs étudiés (y compris la restauration et l'ensemble des meublés de tourisme) à l'exception des Pistes Cyclables.

## L'investissement touristique dans la destination LES VOSGES

L'investissement touristique en moyenne annuelle entre 2014 et 2016 est  
estimé à **103 millions d'€/an<sup>3</sup>**

**-16%**  
Vs la moyenne  
annuelle entre  
2011 et 2013 <sup>4</sup>

**18%**  
de l'investissement  
touristique dans le  
Grand Est <sup>3</sup>



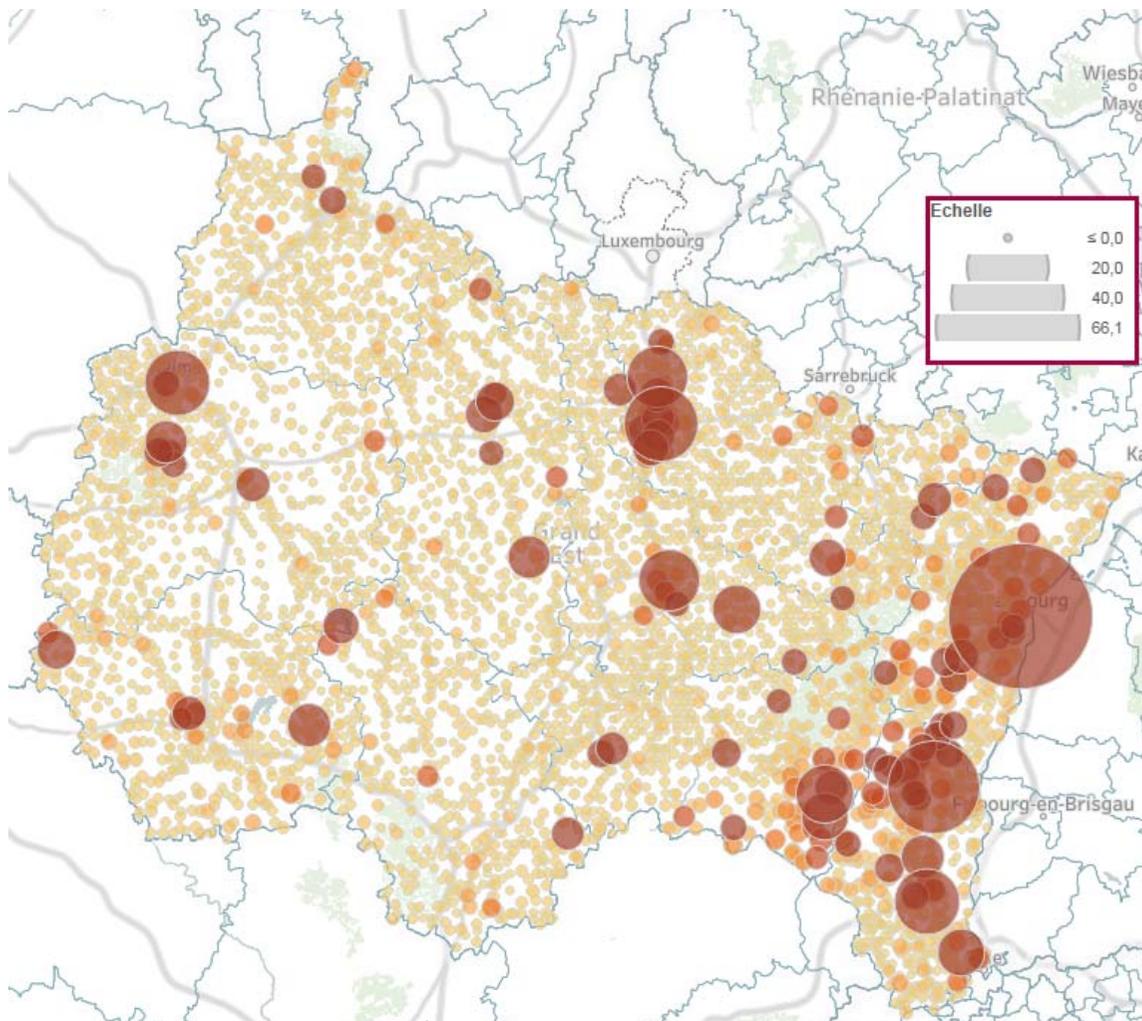
**47% des investissements  
concernent les hébergements  
marchands**

*(4) A périmètre total HORS Pistes Cyclables, HORS restauration, HORS meublés touristiques (seuls ceux labélisés Gîtes de France sont pris en compte).*

*(3) A périmètre total HORS Pistes Cyclables et HORS Restauration : comprend l'ensemble des autres actifs étudiés (y compris l'ensemble des meublés de tourisme).*

## L'investissement touristique : les résultats infrarégionaux

### L'investissement total<sup>1</sup> par commune



**92% des communes du Grand Est concernées par de l'investissement touristique**

**Mais seulement 9% des communes affichant un investissement annuel de 100 000 € ou plus**

**Et qu'1% des communes affichant un investissement annuel d'1 million d'€ ou plus**

Montant annuel moyen par commune de l'investissement en M€ entre 2014 et 2016

Atout France – MKG Hospitality – CRTL-CRTCA-AAA – Traitement OTA

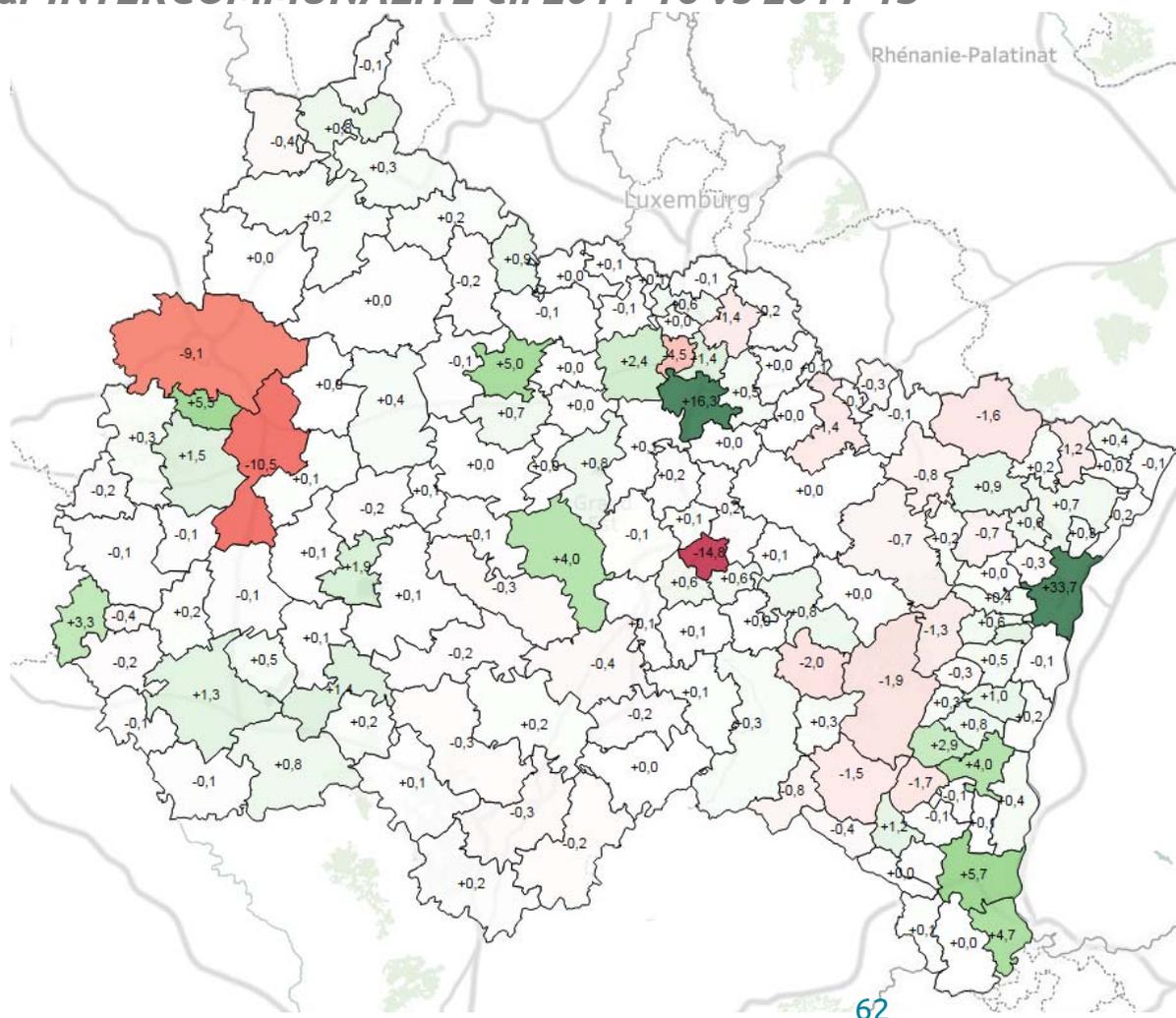
(1) Investissements totaux hors pistes cyclables et restauration

# ***LES RESULTATS INFRAREGIONAUX DU TBITA***

## ***QUELLES EVOLUTIONS ?***

## L'investissement touristique : les résultats infrarégionaux

**Evolution brute de l'investissement total <sup>1</sup>**  
**par INTERCOMMUNALITE en 2014-16 vs 2011-13**



Les EPCI qui (en volume) ont le **plus progressé** sont l'Eurométropole de Strasbourg, Metz Métropole et Mulhouse Alsace Agglomération.

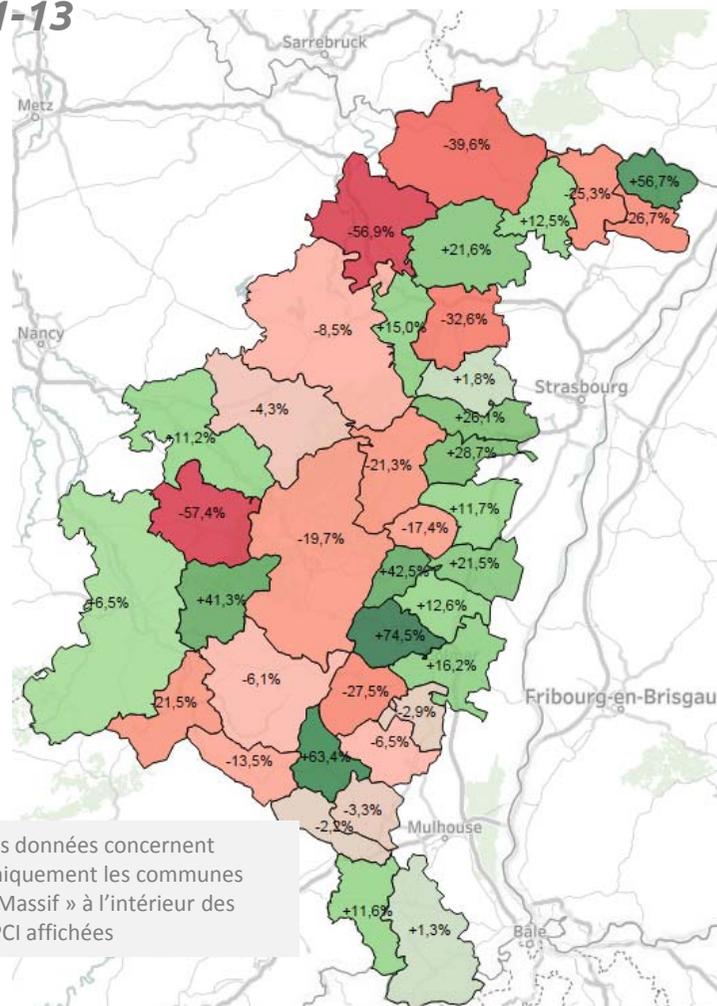
Celles **en recul** sont la Métropole du Grand Nancy, l'agglomération de Châlons-en-Champagne et la communauté urbaine du Grand Reims





## L'investissement touristique : les résultats infrarégionaux

Evolution en % de l'investissement total<sup>1</sup> par INTERCOMMUNALITE en 2014-16 vs 2011-13



Les données concernent uniquement les communes « Massif » à l'intérieur des EPCI affichées

Sur cette carte on confirme le recul de l'investissement dans les Hautes-Vosges et sur la grande partie Nord-Ouest du Massif.

Les EPCI du Piémont alsacien progressent et favorisent le bilan global



## ***L'INVESTISSEMENT DANS LES HEBERGEMENTS***



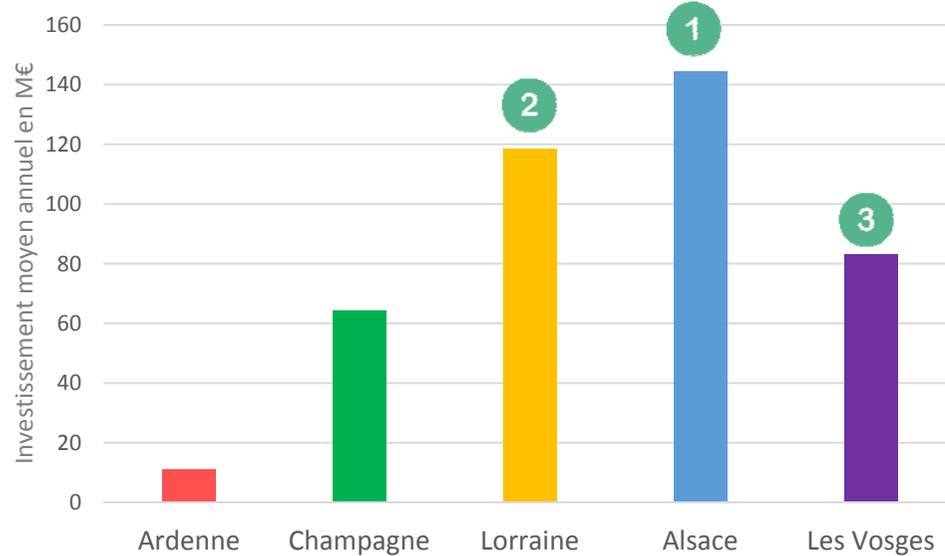
***Sont considérés*** dans cette partie les Hôtels, les résidences de tourisme, les campings, les villages vacances, les meublés de tourisme et les résidences secondaires.

***Ne sont pas considérés*** ici les centres de vacances pour jeunes adultes, les auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour ou encore les Maisons Familiales de Vacances.

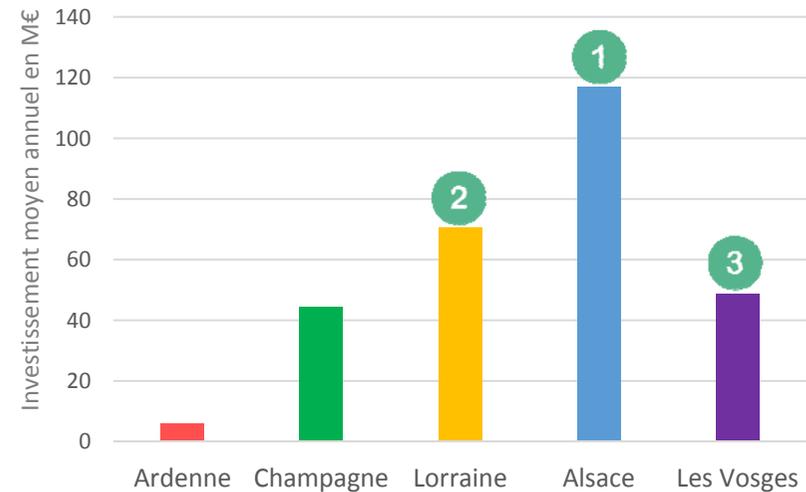


## L'investissement dans les **HEBERGEMENTS**

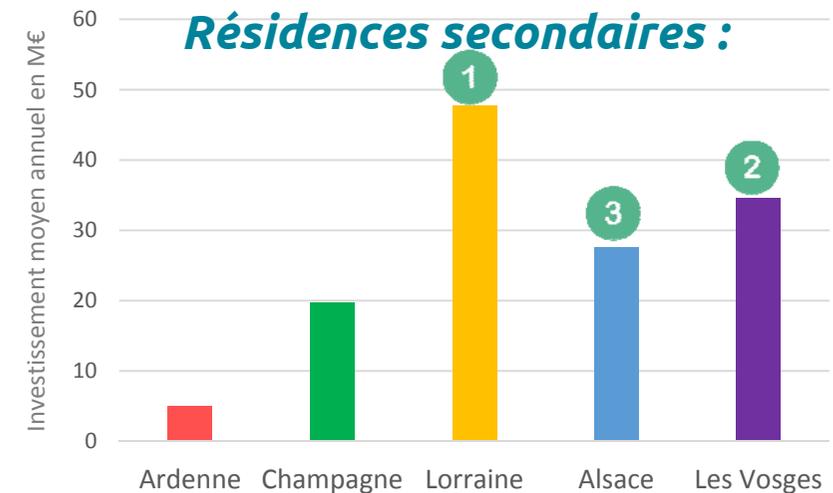
### Total **HEBERGEMENTS** :



### Hébergements marchands :



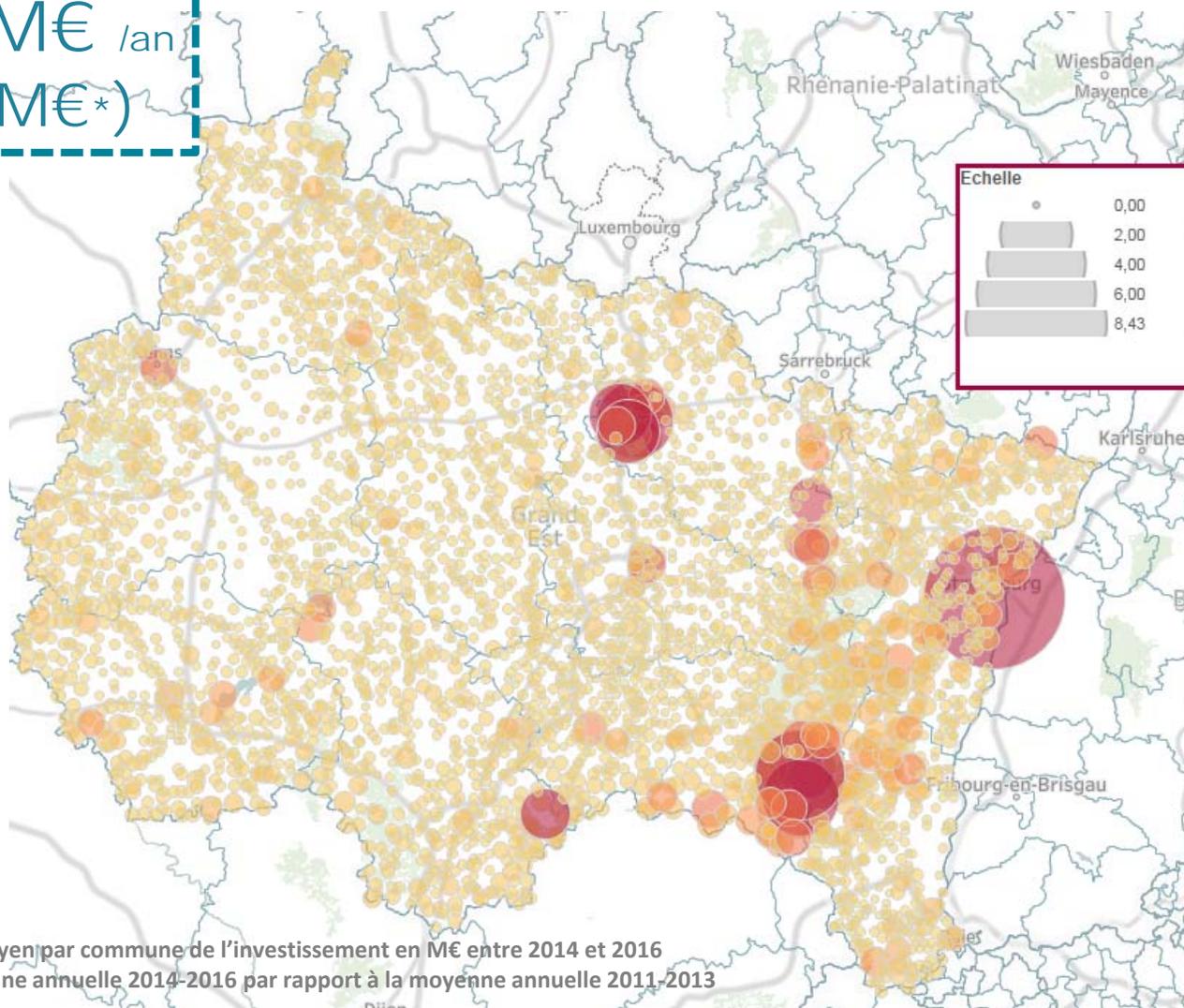
### Résidences secondaires :





## L'investissement dans les RESIDENCES SECONDAIRES

100,3 M€ /an  
(-12,4 M€\*)



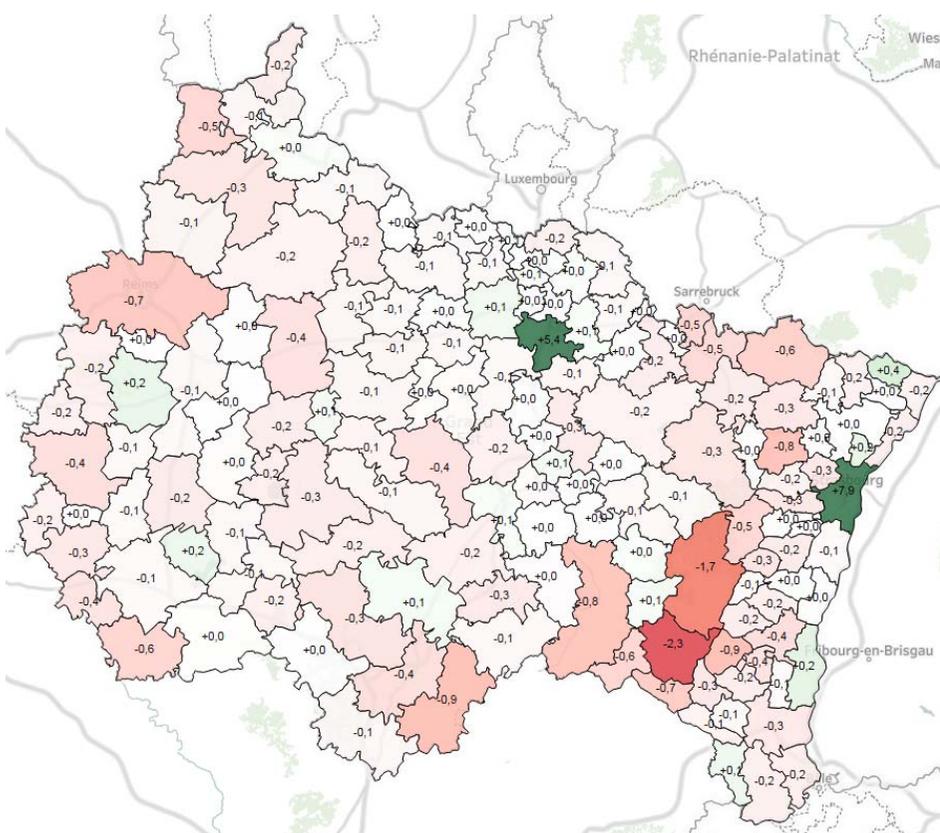
Montant annuel moyen par commune de l'investissement en M€ entre 2014 et 2016

(\*) évolution de la moyenne annuelle 2014-2016 par rapport à la moyenne annuelle 2011-2013

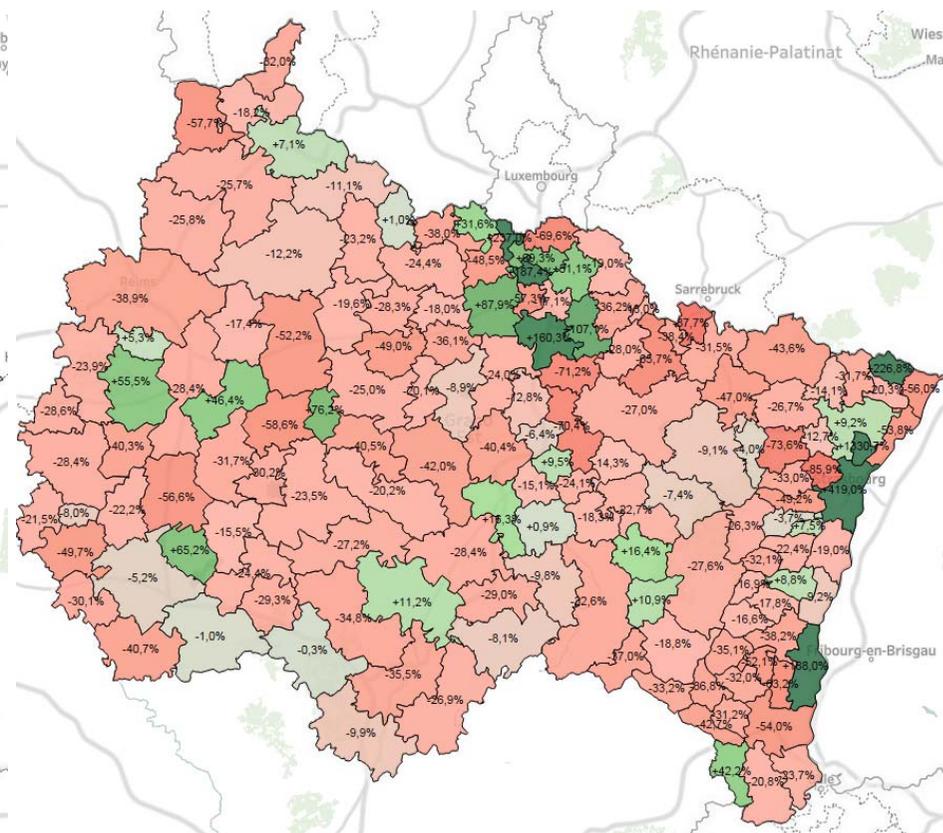


# L'EVOLUTION de l'investissement dans les HEBERGEMENTS NON-MARCHANDS

Evolution de l'investissement en HEBERGEMENTS NON MARCHANDS  
par INTERCOMMUNALITE en 2014-16 vs 2011-13



Evolutions BRUTES en M€

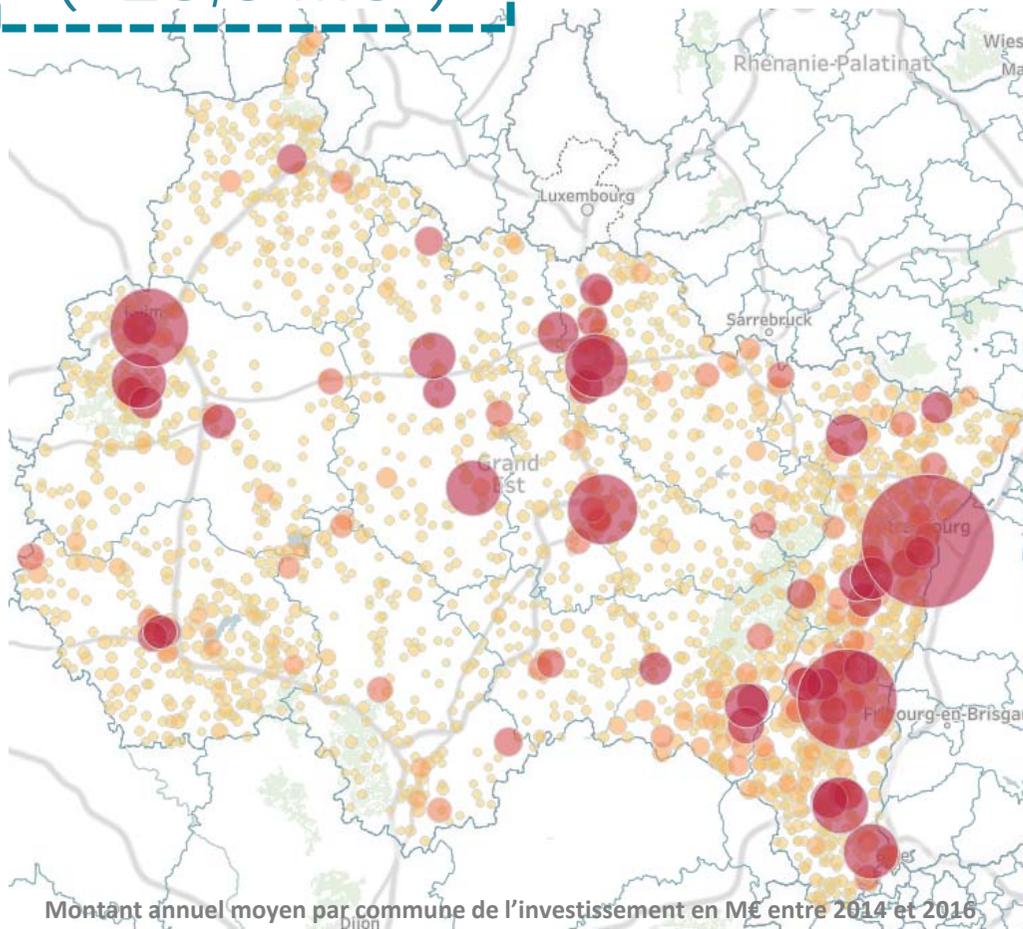


Evolutions en %



## L'investissement dans les **HEBERGEMENTS** **MARCHANDS**

218,3 M€ /an<sup>1</sup>  
(+26,0 M€\*)



Montant annuel moyen par commune de l'investissement en M€ entre 2014 et 2016

(\*) évolution de la moyenne annuelle 2014-2016 par rapport à la moyenne annuelle 2011-2013

83

**42% des communes du Grand Est concernées par de l'investissement en hébergements marchands**

**69% des communes de la destination Alsace sont concernées, 74% de celles de la destination Les Vosges**

**39% des communes de la destination Champagne (idem pour la destination Ardenne)**

**33% des communes de la destination Lorraine**

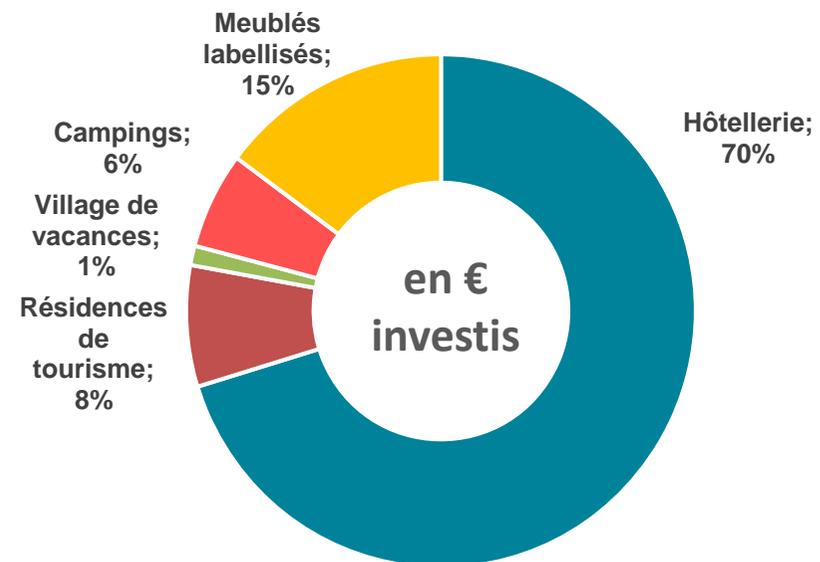
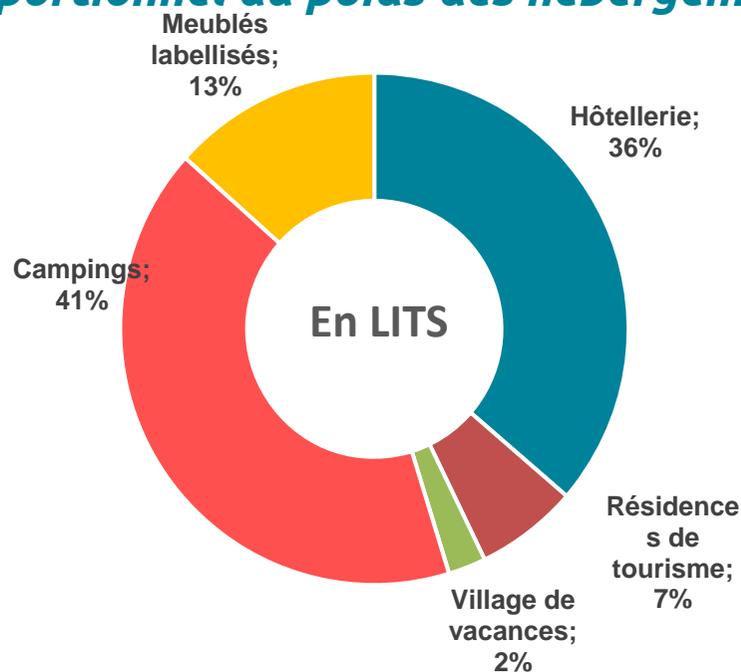


## L'investissement dans les HEBERGEMENTS

338,4 M€ /an<sup>1</sup>  
(+13,6 M€<sup>2</sup>)

**338 millions d'Euros** sont investis par an **dans les hébergements touristiques en du Grand Est, dont 238 millions dans les hébergements marchands.**

**Le poids de l'investissement** par type d'hébergement **n'est pas** vraiment **proportionnel au poids des hébergements entre eux :**



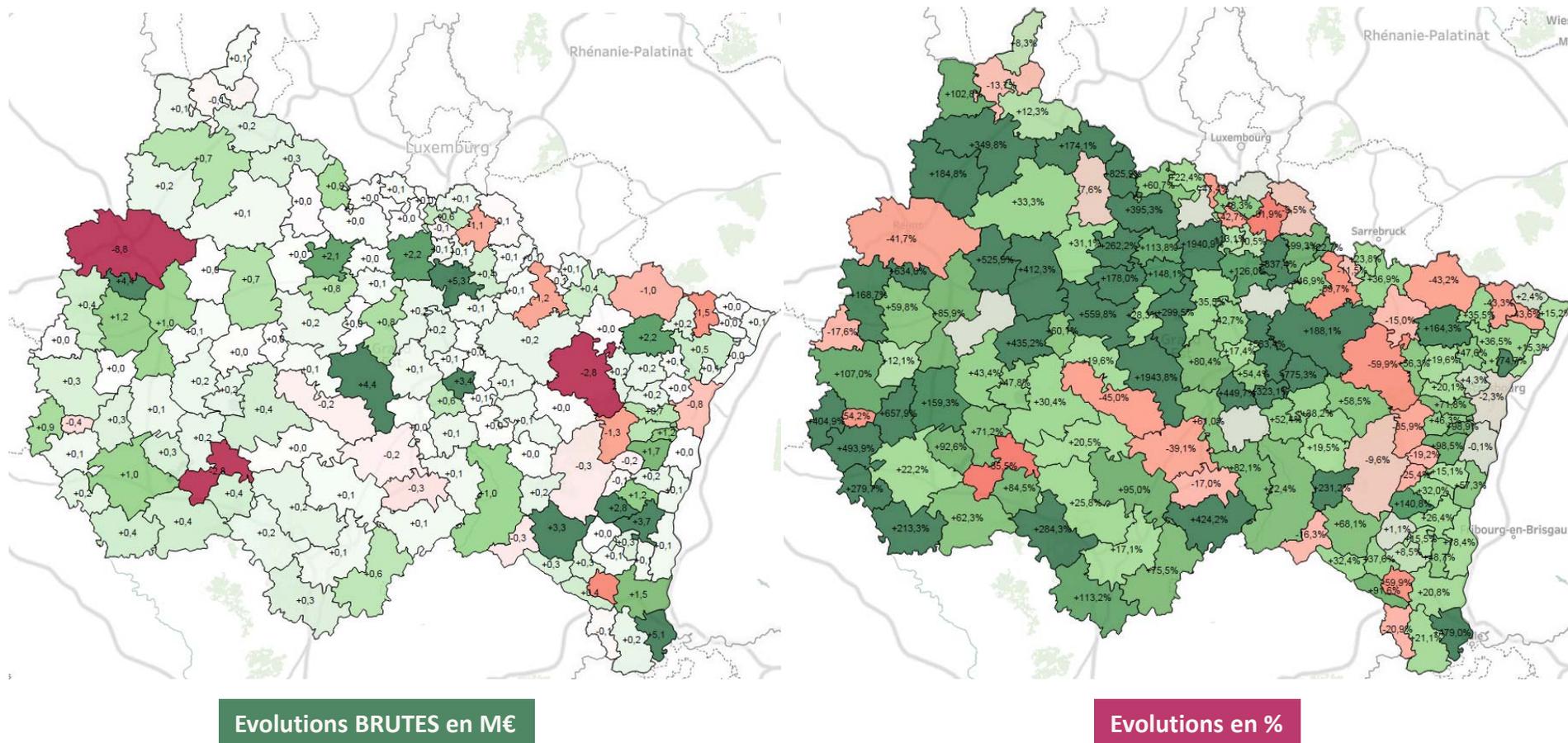
(1) A périmètre incluant l'ensemble des meublés de tourisme

(2) A périmètre incluant seulement les meublés labellisés ; évolution de la moyenne annuelle 2014-2016 par rapport à la moyenne annuelle 2011-2013



## L'EVOLUTION de l'investissement dans les HEBERGEMENTS MARCHANDS

Evolution de l'investissement en **HEBERGEMENTS MARCHANDS**  
par **INTERCOMMUNALITE** en 2014-16 vs 2011-13





## ***L'INVESTISSEMENT DANS LES EQUIPEMENTS***

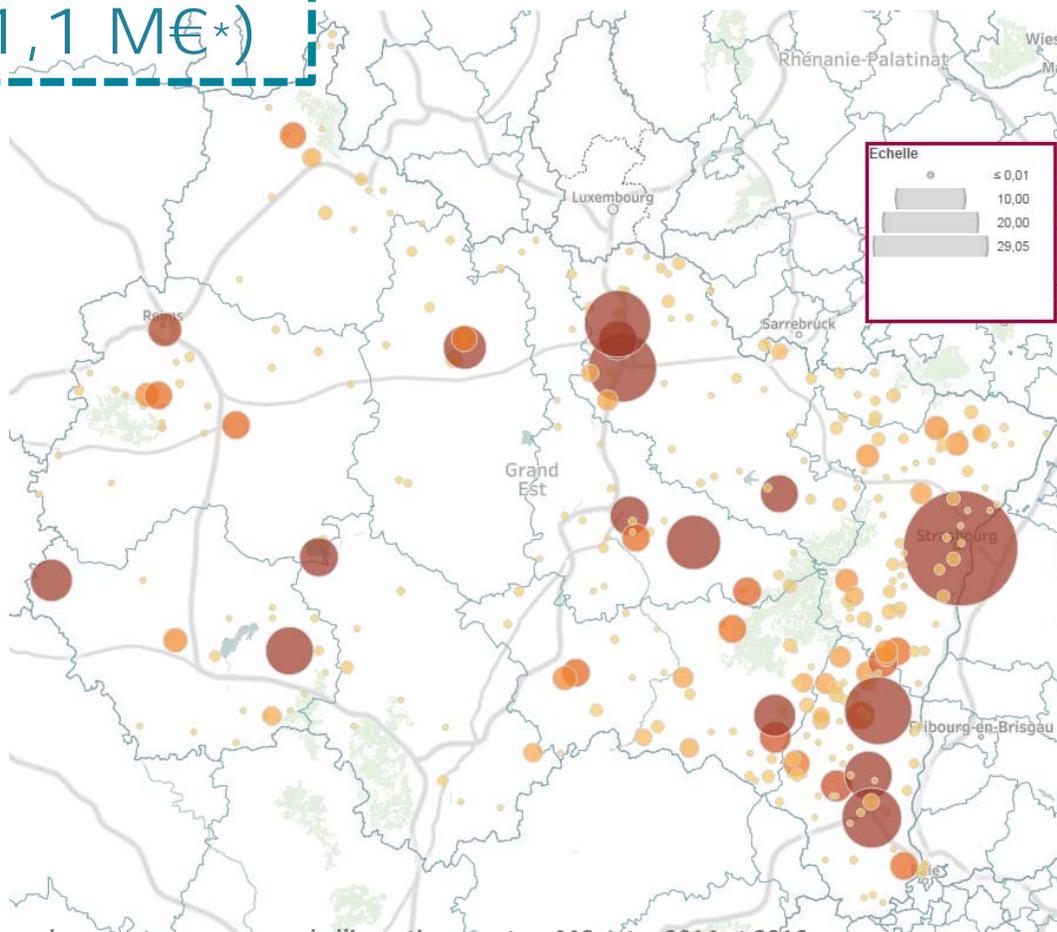


***Sont considérés*** les musées et monuments culturels, parcs de loisirs, parcs d'exposition et centres de congrès, casinos, stations thermales, remontées mécaniques et pistes cyclables



## Les investissements dans les EQUIPEMENTS<sup>1</sup>

139 M€ /an  
(+21,1 M€\*)



Montant annuel moyen par commune de l'investissement en M€ entre 2014 et 2016

(\*) évolution de la moyenne annuelle 2014-2016 par rapport à la moyenne annuelle 2011-2013

118

Atout France – MKG Hospitality – CRTL-CRTCA-AAA – Traitement OTA

*Contrairement à l'investissement dans les hébergements, celui dans les équipements ne concerne qu'un petit nombre de communes*

*L'investissement dans les équipements se structure par des projets peu nombreux mais fortement mobilisateurs de capitaux.*

*Sur la carte apparaissent surtout les grands projets suivants :*

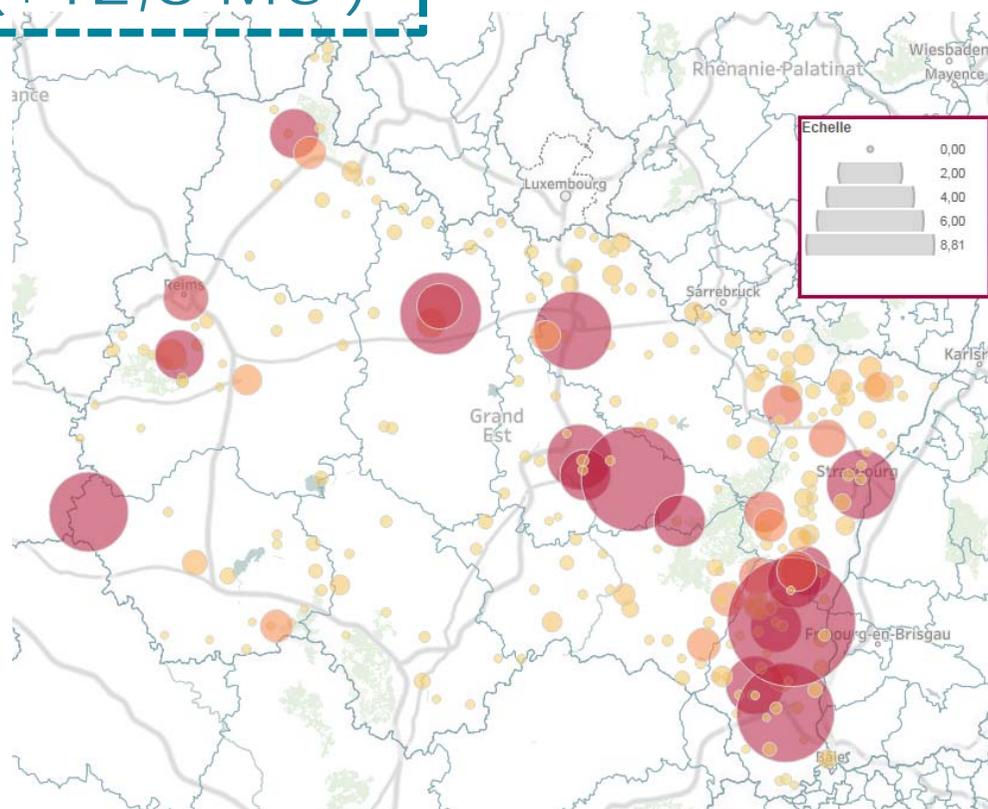
- Le Parc des Expositions de Strasbourg (180 M€)
- Le Parc du Petit Prince à Ungersheim ouvert en 2014
- Travaux du Musée Unterlinden de Colmar
- Développements au parc zoologique de Mulhouse
- Tiger World du Zoo d'Amnéville pour 14 millions
- Rénovation Mémorial de Verdun (12,5 million d'euros)
- Démarrage de la construction du nouveau centre de Congrès de Metz.
- Investissements au Parc Walygator de Maizières les Metz (10 millions)
- Plan d'investissements de 15 millions de 2014 à 2019 au Parc animalier de Sainte Croix à Rhodes
- Reconstruction et restauration du Château de Lunéville : 100 millions entre 2005 et 2023
- Création de la cité du Champagne à Ay
- Musée Camille Claudel à Nogent sur Seine
- Casino Joa à Giffaumont Champaubert
- Nouvelles attractions à Nigloland

**(1) HORS investissements pour les pistes cyclables (11,5 M€)**



57,9 M€ /an  
(+12,8 M€\*)

## Les investissements dans les MUSEES



Montant annuel moyen par commune de l'investissement en M€ entre 2014 et 2016

(\*) évolution de la moyenne annuelle 2014-2016 par rapport à la moyenne annuelle 2011-2013

**Sur la période 2014-2016, les investissements s'élèvent à 57,9 M€ en moyenne annuelle. La dynamique est très favorable puisque les investissements sont en hausse de 12,8 M€. Cette dynamique est favorisée par d'importants programmes de nouvelles offres :**

- En Champagne-Ardenne : Musée Renoir à Essoyes dans l'Aube pour en 2016.

- En Lorraine : le Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte en 2014, le nouveau musée de la cristallerie à Baccarat s'ouvre aux visiteurs en 2015

- En Alsace : la «Villa Météor», a ouvert ses portes aux visiteurs depuis le 8 octobre 2016 (1,7 millions d'investissement), le musée-parc d'attractions (MM Park) sur la Seconde Guerre mondiale à la Wantzenau, le Village Hansi et son Musée à Colmar

**Dans le même temps des rénovations importantes sont pratiquées :**

A Nogent sur Seine, le musée Paul Alfred Dubois Boucher devient en 2017 le musée Camille Claudel après d'imposants travaux de rénovation  
A Colmar le musée Unterlinden de 2012 à 2016 connaît pour plus de 40 millions de travaux.

**En 2016 débutent les travaux de la bibliothèque Humaniste de Sélestat devant ouvrir en 2018**



## *Les investissements dans les MUSEES*

57,9 M€ /an  
(+12,8 M€\*)

***Le tourisme de mémoire occupe une place importante dans la région Grand Est : 34 musées sont consacrés aux 3 conflits de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.***

***Ainsi le musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte à ouvert ses portes en 2014 pour un investissement de 7,5 millions d'euros.***

***Sur la période 2014-2016, les musées de mémoires ont investi 6,5 M€ par an en moyenne, ce qui constitue un effort notable en comparaison des 3 millions annuels sur la période 2011-2013. Les investissements les plus significatifs ont été réalisés à Schirmeck avec la construction du Mémorial de l'Alsace-Moselle, à Wattwiller avec la construction du Monument national du Hartmannswillerkopf (4,7 millions) et la rénovation du Mémorial de Fleury-devant-Douaumont pour 10 millions d'euros.***

Montant annuel moyen par commune de l'investissement en M€ entre 2014 et 2016

(\*) évolution de la moyenne annuelle 2014-2016 par rapport à la moyenne annuelle 2011-2013



11,5 M€ /an

## Les investissements dans les PISTES CYCLABLES

Sur la période 2014-2016, les investissements dans les pistes cyclables et voies vertes sont estimés à 11,5 M€ en moyenne annuelle. C'est en Champagne et en Ardenne que l'effort d'investissement est le plus important.

Dans la destination Alsace l'investissement est en recul après les importants projets réalisés dans la période précédente.

De même pour la Lorraine qui paraît en retrait en matière d'investissements de création de voies vertes et pistes cyclables après les aménagements réalisés par le passé dans le projet des boucles de la Moselle. Cependant l'année 2017 devrait voir les investissements relancés, 5,7 millions étant déjà dédiés à l'aménagement de la Véloroute Charles le Téméraire au niveau de Pont-à-Mousson (entre Arnaville et Custines entre Nancy et Metz).

PISTES CYCLABLES					
en M€	Moyenne annuelle 2014-2016	Poids dans la région Grand Est moy. 2014- 2016	Moyenne annuelle 2011-2013	Evol en valeur	Evol en %
<b>Grand Est</b>	<b>11,52</b>	<b>100,00%</b>			
Champagne	4,15	35,90%			
Ardenne	2,29	19,90%			
Lorraine	2,12	18,40%			
Alsace	2,97	25,80%	6,85	-3,88	-56,60%

Moyenne annuelle de l'investissement entre 2014 et 2016 en million d'€